

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 19/2023

Séance du 30 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois
Et le trente mai à 18h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents: Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-Louis CARRERE, Nathalie PEIRO, Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Alain LEMOINE, Bernard MARTINA, Josette PARRENIN, Jean-Marc ETIENNEY, Sylvie ROULLAIS

Étaient absents : Sylvie BICHET et Damien LOCATELLI

Était représentée : Noëlle PEQUIGNOT

Procuration donnée :

- de Noëlle PEQUIGNOT à Hakima KOCH

Secrétaire de séance : Monsieur Robert PERSONENI

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Nombre de membres

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 12
Ayant donné procuration : 1
Absents excusés : 1
Absents : 2
Exclus : 0

Date de la convocation

23 mai 2023

Date d'affichage

31 mai 2023

Objet de la délibération

Subventions aux associations
locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention pour l'année 2023 aux associations locales :

- Plaisirs Mains :	250 €	par 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- CATM :	1 000 €	par 10 voix pour, 0 contre et 2 abstentions
- Comité des Fêtes :	296.36 €	par 4 voix pour, 0 contre et 8 abstentions
- Olympique de Courcelles :	3 000 €	par 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Amicale des anciens pompiers :	350 €	par 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Les crédits ont été prévus au B.P. 2023.

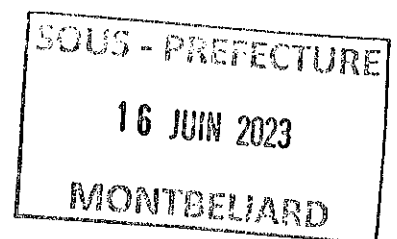
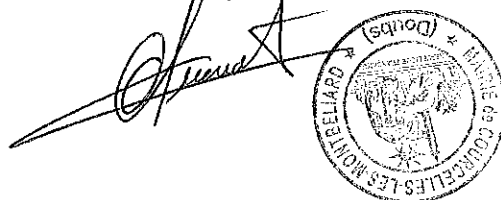
Pour extrait certifié conforme,

MAIRIE de

19 JUN 2023

Courcelles-les-Montbéliard

Le Maire,
Christian QUENOT



Acte rendu exécutoire
après dépôt en s/préfecture
le 16/06/2023
et publication ou notification
19/06/2023